



Aurillac, le 23 novembre 2020

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie, des Finances
et de la Relance
139, rue de Bercy
75572 PARIS

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la détresse des entrepreneurs du secteur des cafés-hôtels-restaurants-discothèques (CHRD) qui, en raison du confinement, se sont vus une nouvelle fois condamnés à fermer leurs établissements pour une durée indéterminée et enregistrent des pertes de chiffre d'affaires que les dispositifs de soutien ne parviennent pas à compenser.

Les organisations professionnelles représentatives du secteur estiment que la crise sanitaire pourrait entraîner la fermeture de deux établissements sur trois dans l'hôtellerie-restauration, la disparition de 200 000 emplois et des pertes d'exploitation proches de 9 milliards d'euros. Les discothèques, fermées quant à elles depuis le mois de mars, sont dans une situation bien plus catastrophique encore.

Si les dispositifs de soutien ont été consolidés, je regrette que le gouvernement ait écarté les propositions que nous avons pu formuler dans le cadre de l'examen du 4^e projet de loi de finances rectificative : en particulier la création d'un fonds, financé par les assureurs, susceptible de prendre en charge 30 % des pertes d'exploitations des professionnels CHRD.

D'autres mesures sont nécessaires pour protéger les chefs d'entreprises du secteur qui ne peuvent pas bénéficier du chômage partiel et se trouvent le plus souvent privés de tout revenu, plus encore lorsque leur entreprise n'est pas éligible au Fonds de solidarité. Les professionnels CHRD réclament également une prise en charge des loyers durant les périodes de confinement et font valoir que « zéro recette devrait entraîner zéro charge », via notamment une exonération totale des charges sociales en 2020. De même, il faudra envisager une révision des modalités de remboursement du PGE, voire sa transformation en quasi fonds propres, car un certain nombre d'entreprises ne seront de toute évidence pas en mesure d'y faire face si le confinement se prolonge.

.../...

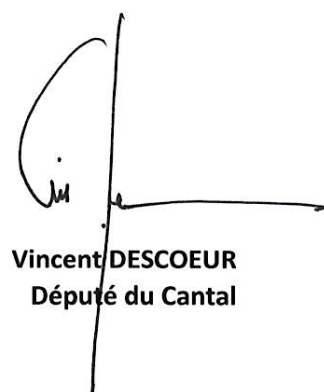
.../...

Interdites d'exercer leur activité, ces entreprises sont en droit d'attendre des réponses fortes, à la mesure du préjudice qu'elles subissent. Faute de quoi, c'est tout un maillage d'établissements qui jouent rôle essentiel dans la vie économique, mais aussi l'animation et l'attractivité de nos villes moyennes et communes rurales, qui serait condamné à disparaître.

Au-delà de ces mesures de soutien, qui permettraient une compensation partielle des pertes de chiffre d'affaires, il est nécessaire d'envisager dans les meilleurs délais une réouverture de ces cafés-hôtels-restaurants, quitte à renforcer les protocoles sanitaires qu'ils se sont employés à mettre en œuvre avec application et en responsabilité ces derniers mois.

Persuadé que vous prenez la mesure du traumatisme que subissent ces chefs d'entreprises, mais aussi leurs salariés et leurs fournisseurs, et de la nécessité de leur apporter des réponses à même de leur redonner le plus rapidement possible des perspectives, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma considération distinguée.

bien cordialement



Vincent DESCOEUR
Député du Cantal

S'associent à ce courrier : Jean-Yves Bony , Député du Cantal - Frédéric Reiss, Député du Bas-Rhin - Gérard Manuel, Député de l'Aube - Emilie Bonnard, Députée de la Savoie - Bernard Bouley, Député de l'Essonne - Anne-Laure Blin, Députée du Maine-et-Loire- Charles de la Verpillière, Député de l'Ain- Alain Ramadier, Député de Seine-Saint-Denis - Xavier Breton, Député de l'Ain - Jean-Pierre Vigier, Député de Haute-Loire - Nathalie Porte, Députée du Calvados - Edith Audibert, Députée du Var - Pierre Cordier, Député des Ardennes - Dino Cinieri, Député de la Loire - Constance Le Grip, Députée des Hauts-de-Seine - Fabrice Brun, Député de l'Ardèche - Valérie Bazin-Malgras, Députée de l'Aube - Pierre Vatin, Député de l'Oise - Jean-Luc Bourgeaux , Député d'Ille-et-Vilaine - Antoine Savignat, Député du Val-d'Oise - Patrick Hetzel, Député du Bas-Rhin - Jean-Claude Bouchet, Député du Vaucluse - Philippe Meyer, Député du Bas-Rhin - Jean-François Parigi, Député de Seine-et-Marne - Jérôme Nury, Député de l'Orne - Valérie Beauvais , Députée de la Marne - Bernard Perrut, Député du Rhône - Rémi Delatte, Député de Côte-d'Or - Olivier Marleix, Député d'Eure-et-Loir - Jacques Cattin, Député du Haut-Rhin - Nathalie Serre, Députée du Rhône - Marc Le Fur, Député des Côtes - d'Armor - Michel Herbillon, Député du Val-de-Marne - Pierre-Henri Dumont, Député du Pas-de-Calais - Emmanuelle Anthoine, Députée de la Drôme - Virginie Duby-Muller, Députée de Haute-Savoie - Jean-Luc Reitzer, Député du Haut-Rhin - Vincent Rolland - Député de la Savoie, Arnaud Viala - Député de l'Aveyron, Frédérique Meunier, Députée de la Corrèze - Eric Diard, Député des Bouches-du-Rhône - Isabelle Valentin, Députée de Haute-Loire - Thibault Bazin, Député de Meurthe-et-

Moselle – Philippe Benassaya, Député des Yvelines – Guillaume Peltier, Député du Loir-et-Cher - Bernard Brochand, Député des Alpes-Maritimes – Martial Saddier, Député de Haute-Savoie – Ian Boucard, Député du Territoire de Belfort – Maxime Minot, Député de l’Oise – Marie-Christine Dalloz, Députée du Jura – Jean-Jacques Ferrara, Député de la Corse-du-Sud – Julien Ravier, Député des Bouches-du-Rhône, Julien Aubert – Député du Vaucluse